



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 651 - Semaine du 27 février au 5 mars 2012

Flash infos

Aménagement du centre bourg

Ce grand chantier qui va durer toute l'année a commencé par la mise en souterrain des réseaux d'éclairage public et de téléphone accrochés aux bâtiments à l'angle des rues Jeanne d'Arc et Cambacérès. Ces locaux en ruine, seront ensuite démolis afin de réaliser quelques places de parking et améliorer le carrefour.

Les travaux se poursuivront par la réalisation des réseaux d'eaux pluviales et usées en réseaux séparatifs, ceci pour les rues de l'Eglise, Jeanne d'Arc et Cléret avec reprise des branchements de chaque riverain.

La dernière phase des travaux consistera en l'aménagement de la place de la mairie, de la réalisation d'une plate-forme pour la construction de la halle, à peu près à l'emplacement du parking actuel. La route qui passe devant la mairie sera déviée et passera à l'arrière du parking afin qu'à terme l'ensemble : mairie, halle et parvis de l'église soit en zone piétonne.

Une réunion de coordination s'est tenue en mairie le 22 février 2012 avec l'ensemble des entreprises afin de mener à bien ce vaste chantier. Nous sommes conscients qu'il occasionnera quelques gênes et contraintes mais nous sommes persuadés que chacun le comprendra.

Création de 2 courts couverts de tennis

La plateforme est réalisée. Les travaux vont se poursuivre par la réalisation des massifs de fondation et après la période de séchage on verra se monter la charpente (courant avril). S'il n'y a pas d'imprévus ce chantier devrait être terminé aux congés pour une mise en service après réception de la commission de sécurité à la rentrée.

Centre Technique Municipal et voirie :

Le Centre Technique Municipal est maintenant en service rue de l'Erable. L'entreprise de voirie réalise actuellement les finitions de voirie afin de parfaire l'accès.

**Bernard RIGAULT, Maire de Moussy le Neuf
Président de la CC de la Goële et du Multien**

Infos administratives

Enquêtes publiques

Une enquête publique portant sur l'intérêt général de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS - Zone d'activités de la Barogne - sera ouverte aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

du 12 mars 2012 au 11 avril 2012

Permanences du commissaire-enquêteur (Monsieur André DUMONT) les :

- 12 mars de 9h à 12h - 22 mars de 14h à 19h30,
- 4 avril de 9h à 12h - 11 avril de 13h30 à 18h.

Pour faire part de vos observations sur les projets, un registre est disponible à l'accueil de la mairie ; vous pouvez également les adresser, en Mairie, par écrit à l'attention du commissaire-enquêteur.

Campagne électorale

Nous rappelons que la campagne électorale s'ouvre le 9 avril 2012. En conséquence, les affiches des candidats à l'élection présidentielle doivent être apposées sur les panneaux de la commune prévus à cet effet. Nous comptons sur le civisme des colleurs d'affiches pour ne pas coller en dehors des panneaux officiels ou des panneaux d'affichage libre.

Elections 2012

Présidentielles : 22 avril et 6 mai 2012

Législatives : 10 et 17 juin 2012

Les bureaux seront situés à la Salle du Chêne

Procuration

En cas d'absence vous pouvez choisir un autre électeur pour voter à votre place. Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous. L'établissement de votre procuration est gratuit.

Vous devez vous rendre en gendarmerie ou au Tribunal de Grande Instance, muni d'une carte d'identité et d'un justificatif précisant la raison de l'absence. Fournir les coordonnées de la personne mandatée.

Abonnement Entre Deux web

Vous pouvez maintenant vous abonner gratuitement et recevoir directement l'E2 ou d'autres informations éventuellement, en allant sur le site de la commune, rubrique : E2 web.

Infos administratives (suite)

Démarchage à domicile

Certains démarcheurs se recommandent de la mairie. Nous vous rappelons que sauf à recevoir un courrier ou à lire un article dans l'E2 précisant le passage d'une entreprise pour une mission bien précise, *la mairie ne cautionne aucune démarche à domicile ou par téléphone.*

Soyez vigilant. En cas de comportement suspect, contacter la mairie et la gendarmerie en transmettant un maximum d'informations.

Manifestations, Loisirs, Sports

Soirée Rico's Family



Concert danse country le :

Samedi 10 mars 2012 à partir de 19h

Salle du Chêne

Repas : Chili con carne. Prix : 15 €

Sur réservation uniquement **avant le 2 mars 2012.**

Renseignement : Laurette ☎06.81.83.57.32

Sandrine ☎06.61.89.04.48

Emploi et formation

La Gendarmerie Nationale propose de nombreux postes aussi bien sur le territoire national qu'en Ile de France pour occuper des postes opérationnels (gendarmerie départementale, maritime, de l'air, de l'armement...) et en emplois particuliers (secrétaire, serveur, magasinier, plombier...).

Conditions à remplir : être de nationalité française et de bonne moralité, avoir effectué sa journée défense citoyenne et détenir une carte d'identité en cours de validité. Aucune condition de diplôme exigée.

Pour toute demande, envoyez votre candidature : cirparis75@gmail.com

Parc Astérix

Le Parc Astérix recrute 1 000 personnes, débutantes ou expérimentées dans les métiers de l'accueil et du tourisme, restauration et hôtellerie, vente, maintenance.

Les candidats intéressés par l'un de ces emplois à pourvoir dès le mois d'avril à temps plein ou temps partiel, doivent déposer leur candidature dès à présent sur le site internet www.recrute.parcasterix.fr.

Journée Portes Ouvertes

Le C.F.A. de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, 51 avenue des Sablons Bouillants 77100 Meaux, ouvre ses portes le :

Samedi 24 mars 2012 de 9h30 à 17h

L'équipe pédagogique accueillera les jeunes, parents et responsables de l'orientation qui souhaiteraient découvrir le Centre de Formation d'Apprentis, connaître les métiers et les différentes filières offertes.

Pour en savoir plus : www.cma77.fr

Infos scolaires

Permanences scolaires

Inscriptions du mois de Avril 2012 au CLSH « La Ribambelle » les :

19, 20, 23 et 24 mars 2012
de 8h30 à 9h30 et 17h à 19h

Enfants entrant en CP



Les parents d'enfants de grande section maternelle doivent se présenter en Mairie afin de remplir un formulaire nécessaire à l'établissement du dossier administratif, munis du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Environnement

Balayage des voiries

Le prochain passage aura lieu les :

14 et 15 mars 2012

Pour que l'entretien soit efficace, nous vous rappelons qu'aucun véhicule ne doit stationner le long des trottoirs.



Communiqué du SMITOM

A compter du 1^{er} mars 2012, le nouveau règlement intérieur des déchetteries entrera en application et les principales modifications portent sur :

- la présentation à chaque visite au gardien d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois,

- 18 accès gratuits maximum par année civile.

Pour plus d'informations, adressez-vous au gardien du site ou consultez nos services :

- par téléphone : 01.60.44.40.03

- ou notre site Internet : www.smitom-nord77.fr

En cas d'urgence



Dentistes de garde : 08 92 23 11 28

Médecins de garde et Smur : 15

SOS Médecins Nord 77 : 0825 33 36 15

Pharmacie de garde : téléphonez à la Gendarmerie : 01.60.03.00.19 ou au Commissariat : 01.60.21.41.00

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

Pompiers : 18 (téléphone fixe) 112 (portable)

SAS Ambulance de Moussy : 01.60.21.08.26

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1 à côté du logement du gardien au complexe du Chêne

1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking cabinet médical, sous l'auvent.